



COMMISSION DES FÉMININES

PV du 10/09/2026

Président : Mme Marie-Eve DUMONS

Présents :

Patrice Boffelli
Arnaud Baudreu
Morgane Caballero
Océane Jacomet Ould-Aklouch
Audrey Faugère
Annie Vencell
Marty Maëva
Laurent Renou

Participe : Cédric Roque

Objet : Développement et structuration du football féminin dans l'Aude

PREAMBULE

La Commission Féminine s'est réunie le **10 septembre 2026** afin d'échanger sur le développement, la structuration et la promotion du football féminin dans le District de l'Aude.

La Commission remercie **Cédric Roque** pour la présentation de son PowerPoint, qui a permis de structurer les échanges et d'enrichir les différentes réflexions.

À l'issue des discussions, les orientations et propositions suivantes sont retenues.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarraill 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043

1. CHAMPIONNATS D1 ET D2 FÉMININES

La Commission propose de retenir les modalités suivantes concernant les accessions et relégations :

- En **D1**, l'équipe classée première à l'issue de la saison régulière est déclarée **Championne de D1** et accède directement à la catégorie supérieure.
- En **D2**, l'équipe classée première à l'issue de la saison régulière est déclarée **Championne de D2** et accède directement à la D1.
- L'équipe classée **10e de D1** est directement reléguée en D2.
- L'équipe classée **9e de D1** participe au barrage de maintien/accession.
- Les **play-offs de D2** sont maintenus afin d'augmenter le nombre de rencontres proposées aux équipes. Ils permettront de désigner un vainqueur des play-offs selon les modalités

2. CRÉATION D'UNE COUPE DE L'AUDE FÉMININE À 11

La Commission propose la création d'une **Coupe de l'Aude féminine à 11**, ouverte aux clubs audois.

Le principe retenu serait le suivant :

- rencontres à élimination directe ;
- une seule rencontre par tour ;
- absence de second droit d'engagement pour les clubs déjà engagés en Coupe de l'Aude à 8 ;
- un droit d'engagement sera appliqué aux clubs évoluant exclusivement à 11, son montant sera fixé par le Comité Directeur ;
- cette compétition doit également permettre aux clubs évoluant actuellement à 8 de **découvrir progressivement la pratique à 11**.

3. JOURNÉE 100 % FÉMININE – OCTOBRE ROSE

La Commission envisage l'organisation d'une **Rentrée du Foot 100% Féminin le 17 octobre 2026**, en lien avec l'opération **Octobre Rose**.

La commune de **Capendu** est pressentie pour accueillir cette manifestation, sous réserve de l'accord de la municipalité et de la disponibilité des installations.

Cette journée pourrait proposer :

- des rencontres en foot à 3, 4 ou 5 ;
- des ateliers ludiques ;
- des petits matchs ;
- des actions du Programme Éducatif Fédéral ;
- la participation de licenciées et de non-licenciées.

L'objectif est de proposer une manifestation conviviale et accessible permettant **d'attirer de nouvelles pratiquantes et de fidéliser les licenciées**.

Dress code Rose 

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarraill 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043

4. DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE CHEZ LES JEUNES

Le développement de la pratique féminine chez les jeunes, notamment dans les catégories **U13** et **U15**, constitue une priorité pour la Commission.

Il est notamment proposé :

- de développer le concept « **100 % féminin** » tout au long de la saison ;
- de favoriser progressivement le passage du football à 8 vers le football à 11 ;
- de mettre en place l'opération « **Ramène ta copine** », destinée à favoriser l'arrivée de nouvelles pratiquantes.

5. RÉFLEXION SUR DES COMPÉTITIONS COMMUNES AUDE / PYRÉNÉES-ORIENTALES

La Commission souhaite engager une réflexion pour la **saison prochaine** concernant la création de compétitions communes entre les Districts de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Cette réflexion pourrait notamment concerner :

- les catégories jeunes ;
- le football à 8 ;
- et plus largement les catégories dans lesquelles les effectifs ne permettent pas toujours d'organiser des compétitions suffisamment étoffées.

Compte tenu du calendrier déjà établi, ce dispositif ne pourra pas être mis en œuvre pour la saison en cours.

6. DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOISIR FÉMININ

La Commission souhaite également développer des pratiques permettant de toucher un public féminin plus large.

Les pistes évoquées sont notamment :

- l'organisation de journées de football loisir ;
- des actions de découverte et d'initiation ;
- le développement du **Walking Football**.

L'objectif est de permettre à des femmes de **découvrir, reprendre ou poursuivre une pratique du football dans un cadre adapté**, convivial et accessible.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarraill 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043

7. FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Une communication spécifique devra être réalisée auprès des clubs concernant les formations accessibles aux femmes.

Une distinction devra notamment être faite entre :

- l'**AF Pratique Féminine** ;
- les formations techniques **CFI**.

Le dispositif **Projet Club FFF** devra également être présenté et expliqué aux clubs

8. DISPOSITIF « TOUTES FOOT »

La Commission souhaite encourager les clubs à participer au dispositif **Toutes Foot**.

Ce dispositif doit permettre aux clubs de mettre en œuvre des actions concrètes en faveur :

- du développement de la pratique féminine ;
- de la fidélisation des licenciées ;
- de la féminisation de l'encadrement ;
- et plus largement de la prise de responsabilités des femmes dans les clubs.

9. COMMUNICATION ET VALORISATION DU FOOTBALL FÉMININ

L'amélioration de la communication consacrée au football féminin est identifiée comme une **priorité de la Commission**.

Les résultats, performances et initiatives des clubs devront être davantage valorisés sur les différents supports de communication du District.

Cette valorisation devra également concerner les performances réalisées dans des compétitions extérieures au District.

À ce titre, l'exemple du **Trapel**, champion et vainqueur de la Coupe de Haute-Garonne en football à 11, a notamment été cité.

La Commission considère que ces réussites doivent être davantage mises en avant afin de **donner de la visibilité au football féminin audois et d'encourager les clubs à développer leurs projets**.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarrail 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043

10. COUPE DU MONDE FÉMININE 2027

La **Coupe du Monde féminine 2027** représente une opportunité importante pour promouvoir et développer le football féminin.

La Commission souhaite étudier la possibilité d'organiser un événement spécifique autour de cette échéance.

L'hypothèse d'un **tournoi, notamment en football à 5**, destiné aux jeunes et/ou aux seniors, a été évoquée.

Le projet devra être étudié en tenant compte :

- du budget disponible ;
- du nombre d'équipes susceptibles de participer ;
- du lieu d'organisation ;
- du format de la manifestation ;
- des moyens humains et matériels nécessaires.

11. PRIORITÉS DE LA COMMISSION

À l'issue des échanges, la Commission identifie les priorités suivantes :

1. **Renforcer la communication et la visibilité du football féminin.**
2. **Développer la pratique chez les jeunes filles** et multiplier les journées 100 % féminines.
3. **Favoriser le développement du football à 11.**
4. **Développer le football loisir et les nouvelles pratiques féminines.**
5. Inscrire l'action de la Commission Féminine dans un **projet durable, structuré et cohérent.**
6. Préparer un **événement autour de la Coupe du Monde féminine 2027.**

12. ACTIONS À ENGAGER

À la suite de cette réunion, les actions suivantes sont à poursuivre ou à mettre en œuvre :

- adapter le règlement des compétitions D1 et D2 ;
- préparer la journée du **17 octobre 2026** ;
- confirmer le lieu et les modalités d'organisation avec la commune de Capendu ;
- renforcer la communication relative au football féminin ;
- informer les clubs sur le dispositif **Projet Club** ;
- constituer l'équipe d'accompagnement des clubs ;
- poursuivre la réflexion sur les compétitions communes **Aude / Pyrénées-Orientales** pour la prochaine saison ;
- étudier la faisabilité d'un événement lié à la **Coupe du Monde féminine 2027** ;
- poursuivre le développement des actions **Toutes Foot**, du football loisir et des nouvelles pratiques.

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarraill 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr – site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043

Clôture de la séance

Secrétaire de la commission

Maëva Marty



Présidente de la commission

Marie-Ève Dumons



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Cité des sports – 10 avenue du général Sarrail 11000 CARCASSONNE
Tél : 04 68 47 39 60 – Mail : secretariat@aude.fff.fr - site internet : aude.fff.fr
Association reconnue d'utilité publique – n° Siret : 31417707200043